

## La solidarité s'écrit avec vous



### Chers donateurs,

L'année 2016 a été marquée par la poursuite des conflits en Syrie, au Yémen ou encore en Irak. Les populations civiles sont une nouvelle fois les premières victimes. Elles n'ont souvent pas d'autre choix que de fuir leurs villes et leur pays, en proie aux bombardements intensifs. Lorsque ces bombes et ces armes explosives sont utilisées en zones peuplées, 92 % des victimes sont des civils ! En Syrie, où ces pratiques barbares ont régulièrement fait l'actualité en 2016, les organisations de solidarité font désormais face à l'une des pires crises humanitaires de ces dernières décennies.

Pour lutter contre les bombardements de civils, Handicap International a lancé en 2016 la campagne internationale « Stop aux bombardements des civils ». Nous appelons les États du monde entier à s'engager à signer une déclaration commune pour faire cesser ces pratiques et faire respecter le droit international humanitaire. La mobilisation des citoyens est fondamentale. En signant la pétition, vous contribuez à dénoncer ces actes ignobles. Ensemble, nous pourrions faire bouger les lignes.

En 2016, les catastrophes naturelles n'ont pas épargné Haïti avec l'ouragan Matthew qui a frappé l'île le 4 octobre 2016 et les terribles inondations qui ont suivi. Nos équipes sur place, renforcées par nos spécialistes de l'urgence, sont intervenues auprès des victimes et ont mis en œuvre une large palette d'actions : séances de rééducation physique dans les zones reculées, soutien psychologique, distribution de kits d'urgence, plateforme logistique...

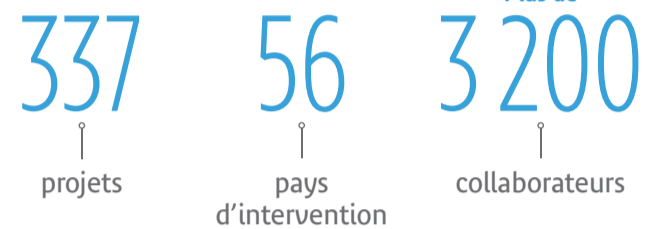
Pour répondre à ces crises multiples, qui ont pour dénominateur commun de frapper de plein fouet les populations les plus vulnérables, Handicap International a construit en 2015 une stratégie à dix ans. Ambitieuse et visionnaire, elle sert un objectif essentiel : développer, adapter et réinventer ses réponses humanitaires face aux besoins qui ne cessent de croître et de se complexifier. 2016 était la première année de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. Si nos missions sociales ne changent pas, notre organisation, elle, est engagée dans une transformation en profondeur, nécessaire pour relever les défis qui sont devant nous.

**Claire Vaudray Radisson,**  
Présidente de Handicap International France.



## CHIFFRES CLÉS 2016 HANDICAP INTERNATIONAL

### PRÉSENCE DANS LE MONDE EN 2016



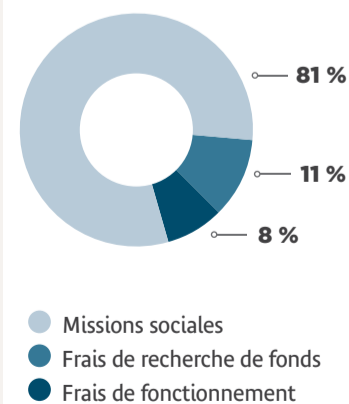
### NOMBRE DE PERSONNES AYANT DIRECTEMENT BÉNÉFICIÉ\* EN 2016 D'ACTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL ET DE SES PARTENAIRES



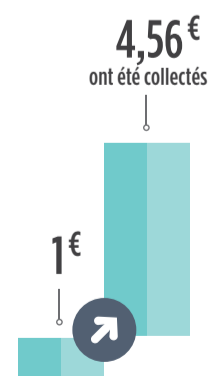
### VOTRE GÉNÉROSITÉ EN FRANCE

**42,8 M€** collectés

### POUR 100 € DÉPENSÉS DANS L'EXERCICE\*\*\*



### POUR 1 € DÉPENSÉ EN FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



**BRAVO ET MERCI À PAULINE, ÉRIC, LISE, SAMIR, MICHEL, MARINA... ET AUX MILLIERS D'AMIS DE HANDICAP INTERNATIONAL**

C'est vous qui rendez possible et pérenne notre action auprès des plus vulnérables. Vous êtes 277 400 à nous soutenir par des dons ponctuels et 83 600 par des dons mensuels, 19 000 d'entre vous sont Mairaines et Parrains Solidaires, 1 780 offrent bénévolement leurs compétences... sans oublier ceux qui ont choisi un legs, une assurance-vie ou une donation pour contribuer à notre action. Sans vous et sans nos partenaires – organismes publics et privés, entreprises, médias, etc. – nous ne pourrions pas agir pour ceux qui en ont tant besoin. Un grand merci – aussi – de la part de tous nos bénéficiaires !

\* Un individu peut bénéficier de plusieurs services ou activités. Aussi, ces données ne peuvent être additionnées. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de Handicap International.

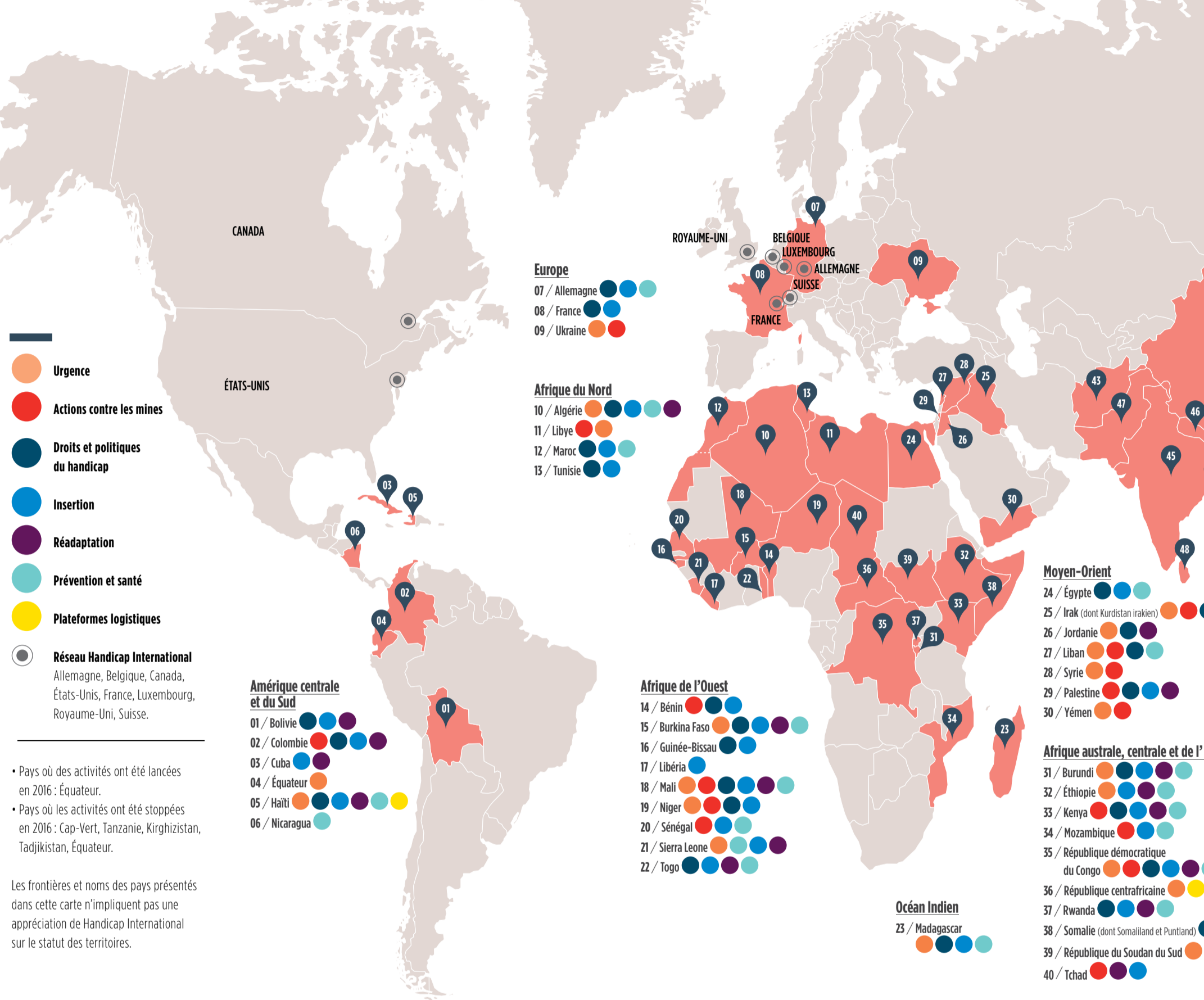
\*\* Eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

\*\*\* Ce diagramme est issu des comptes annuels combinés du réseau Handicap International.

Le réseau Handicap International regroupe une Fédération et huit associations Handicap International membres.

Source : Handicap International

# Nos activités en 2016



- Pays où des activités ont été lancées en 2016 : Équateur.
- Pays où les activités ont été stoppées en 2016 : Cap-Vert, Tanzanie, Kirghizistan, Tadjikistan, Équateur.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

## IRAK : AIDER LES PERSONNES DÉPLACÉES À FAIRE FACE



5073

personnes ont directement bénéficié de services de réadaptation.

105 000

personnes ont bénéficié de séances d'éducation aux risques des restes explosifs de guerre.

5111

personnes ont bénéficié directement de services de protection ou d'aide psychologique/santé mentale

En Irak, les civils sont les premières victimes du conflit. Selon les Nations unies, la guerre contre l'organisation État islamique a fait plus de 3 millions de déplacés, dont 80 % vivent dans des camps de réfugiés. Et ce nombre n'a cessé d'augmenter avec l'offensive irakienne sur Mossoul, débutée en octobre 2016. Au total, 11 millions de civils auraient besoin d'une assistance humanitaire dans le pays.

### Des besoins humains et matériels

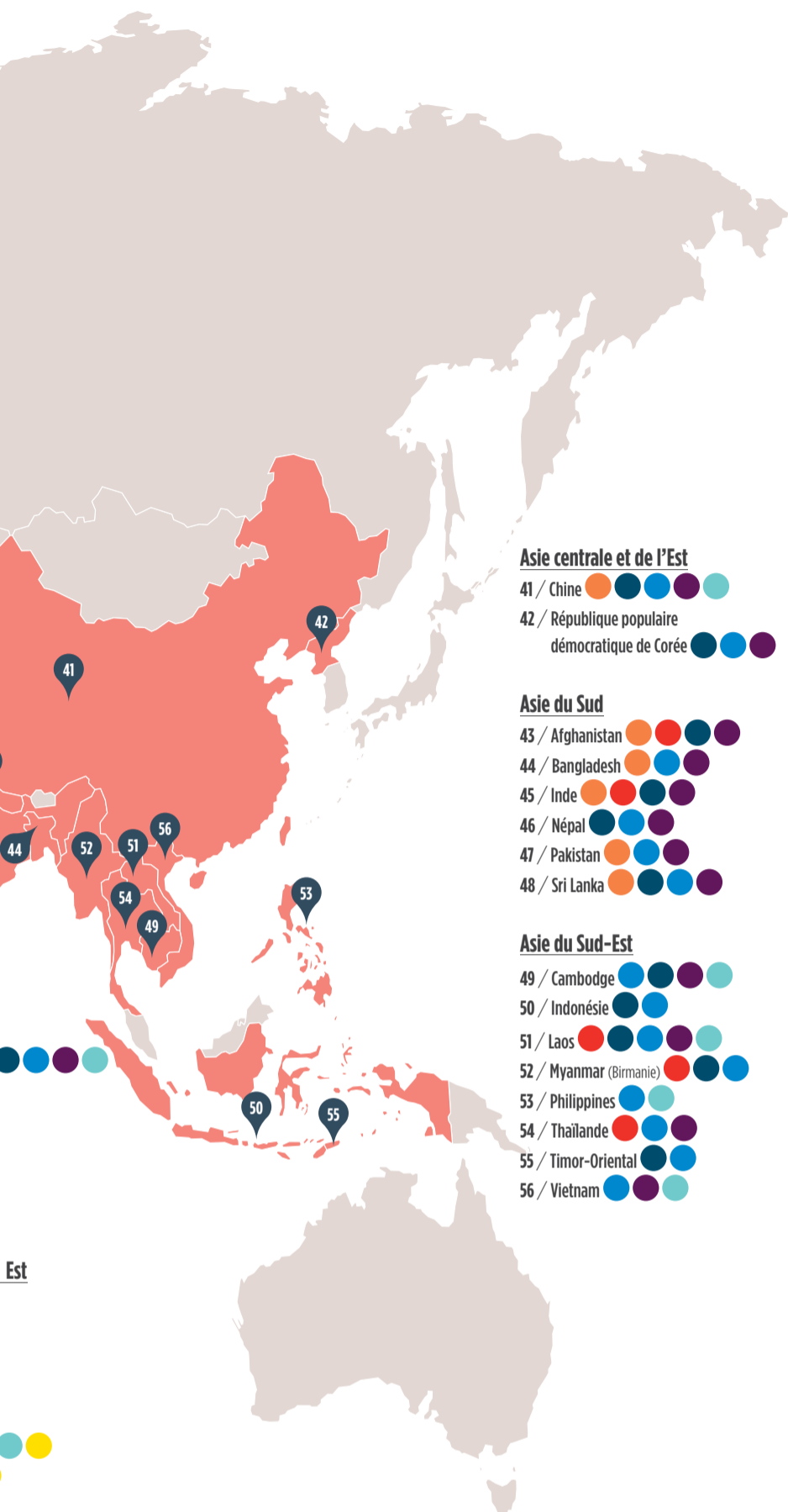
Dans ce contexte difficile, les équipes de Handicap International apportent leur assistance à la population, dans les camps, les villages et les hôpitaux, et prennent en charge les blessés. L'association mène des sessions de réadaptation : les soins de rééducation préviennent de graves complications

ou évitent de développer un handicap permanent. Handicap International apporte également des aides à la mobilité avec du matériel comme des béquilles ou des fauteuils roulants.

### Alléger les conséquences psychologiques

Parmi les déplacés, beaucoup ont vécu des situations terrifiantes ou la perte de proches et sont en état de détresse psychologique. Des travailleurs psychosociaux et des psychologues de Handicap International accompagnent ainsi les patients et leurs familles. Enfin, l'association mène des actions de déminage mais aussi de prévention, pour que les civils qui rentrent chez eux soient avertis des dangers liés aux restes explosifs de guerre ou aux engins improvisés. L'Irak est l'un des pays les plus contaminés au monde !

## LE BOMBARDEMENT DES CIVILS EST UN CRIME !



**92 %**  
des victimes d'armes explosives en zone peuplée sont des civils en 2016.

**45 600**  
personnes tuées ou blessées par armes explosives dans le monde en 2016.

**90 %**  
des bombardements en Syrie étaient en zones peuplées en 2016.



Chaque jour dans le monde, au moins 90 civils sont victimes des armes explosives en zone peuplée. Mines, bombes à sous-munitions, missiles, roquettes, obus, bombes aériennes... Les pays les plus touchés en 2016 sont la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, le Yémen et la Turquie. Ces armes provoquent des blessures graves, parfois des amputations. Elles causent des handicaps lourds et des traumatismes psychologiques profonds, elles détruisent les habitations, les écoles, les hôpitaux...

### 77 États et territoires engagés

Après 30 ans de combats contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions, qui ont abouti à deux traités d'interdiction, références du droit international, Handicap International a démontré que la mobilisation de masse pouvait venir à bout de tous les combats.

Avec la pétition « Non au bombardement des civils », l'association invite les citoyens à dire NON. Handicap International demande aux États de faire cesser l'utilisation de ces armes, de reconnaître les droits des victimes et d'assurer une réponse à leurs besoins à court et long terme. À ce jour, 77 États et territoires et quatre institutions internationales ont reconnu le mal causé par l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. Douze d'entre eux, comme la Norvège et le Liban, sont engagés activement dans l'élaboration d'une déclaration politique. En parallèle, Handicap International s'est associée à 19 organisations de la société civile pour créer INEW, un réseau international qui appelle à une action immédiate. La mobilisation citoyenne est plus que jamais nécessaire pour appuyer les actions de Handicap International auprès des pouvoirs publics français et des gouvernements étrangers.

 **Signez et faites signer la pétition « Non aux bombardements des civils » :**  
[www.handicap-international.fr/signez-petition](http://www.handicap-international.fr/signez-petition)

## HAÏTI : RÉPONDRE À LA DÉTRESSE DES SINISTRÉS DE L'OURAGAN MATTHEW



Plus de 2 millions d'Haïtiens ont été affectés dans le sud et le nord du pays par l'ouragan Matthew d'octobre 2016. La plupart se sont retrouvés du jour au lendemain sans toit, sans accès aux soins ou à l'eau potable. Présente dans le pays depuis 2008, notamment après le violent séisme de janvier 2010, Handicap International a pu intervenir en urgence auprès des victimes. L'association a distribué des kits d'hygiène et d'urgence, avec des outils et des bâches qui permettent aux familles de réparer leur maison. Elle a également prodigué des soins de réadaptation et fourni des fauteuils roulants et des aides de marche.

### Assurer l'acheminement du matériel

Une plateforme logistique organisée par Handicap International a acheminé le matériel humanitaire par voies terrestre et maritime vers les populations les plus isolées. 270 tonnes de matériel, essentiellement des abris, des outils et des kits d'hygiène, ont ainsi été acheminées en collaboration avec d'autres associations humanitaires. Handicap International a également participé au déblaiement des canalisations dans plusieurs départements et contribué à la réouverture de routes importantes. Des opérations qui facilitent le transport de l'aide humanitaire et le redémarrage de la vie économique de la région.

# Notre exigence de gestion rigoureuse et de transparence financière

## Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, Handicap International a fait le choix de s'appuyer sur trois sources de financement principales :

- en premier lieu la générosité du public grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- et, dans une moindre mesure, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement,

les comptes de Handicap International ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

## La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de Handicap International.

## La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, Handicap International a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser

les dons sur l'ensemble de ses programmes. Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

## La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de ses propres contrôles internes, Handicap International se soumet à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, le cabinet EY (ex-Ernst & Young). Des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes. Enfin, la Cour des comptes peut contrôler à tout moment Handicap International car l'association est reconnue d'utilité publique et fait appel à la générosité publique.



## Handicap International, 8<sup>e</sup> meilleure ONG mondiale

En décembre 2016, l'organisme NGO Advisor a publié son classement des 500 meilleures organisations non gouvernementales. Handicap International occupe la 8<sup>e</sup> place du classement. Les critères d'évaluation sont, entre autres : l'effort de transparence, de redevabilité, le mode de gouvernance, l'impact des actions entreprises et l'approche innovante.

# Compte des emplois et des ressources

Au 31 décembre 2016, en milliers d'euros. Le CER (compte d'emploi des ressources) fait partie intégrante des comptes annuels certifiés par le commissaire aux comptes.

ORIGINES DES RESSOURCES	Total des ressources 2016	Suivi des ressources de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice <sup>01</sup>		17 314
Ressources issues de la générosité du public <sup>02</sup>	55 731	55 731
Entreprises et autres ressources privées <sup>03</sup>	7 008	
<b>Total des ressources privées</b>	<b>62 739</b>	
Ressources publiques	83 132	
Autres produits	2 674	
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>148 545</b>	
Reprises des provisions	1 121	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	1 191	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		647
<b>Total des ressources</b>	<b>150 857</b>	<b>73 692</b>
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public		-58 147
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice <sup>04</sup>		15 545

RÉPARTITION DES EMPLOIS	Total des emplois 2016	Emploi des autres ressources	Emploi des ressources de la générosité du public
Missions sociales <sup>05</sup>	120 718	84 561	36 157
Frais de recherche de fonds <sup>06</sup>	18 624	328	18 296
Frais de fonctionnement <sup>07</sup>	11 269	7 926	3 343
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>150 611</b>	<b>92 815</b>	<b>57 796</b>
Dotations aux provisions	926	926	
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	544	544	
Excédent de ressources de l'exercice	0	0	
<b>Total des emplois</b>	<b>152 081</b>	<b>94 285</b>	<b>57 796</b>
Immobilisations financées par les ressources de la générosité publique			1 271
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources de la générosité publique			-919
<b>Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique</b>			<b>58 148</b>

Ces tableaux sont directement issus des comptes combinés annuels du réseau Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis. Le réseau Handicap International regroupe une Fédération et huit associations Handicap International membres.

<sup>01</sup> **Report de ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice :** constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

<sup>02</sup> **Ressources issues de la générosité du public :** tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

<sup>03</sup> **Entreprises et autres ressources privées :** financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

<sup>04</sup> **Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice :** constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

<sup>05</sup> **Missions sociales :** programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

<sup>06</sup> **Frais de recherche de fonds :** comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et la recherche des fonds institutionnels.

<sup>07</sup> **Frais de fonctionnement :** regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Retrouvez nos comptes en ligne sur [www.handicap-international.fr/transparence-financiere-rapports-activite](http://www.handicap-international.fr/transparence-financiere-rapports-activite)



Directrice de la publication: Claire Vaudray Radisson, présidente de Handicap International France — Handicap International France, 138, avenue des Frères-Lumière – CS 78378 – 69371 Lyon Cedex 08 – France  
Tél.: + 33 (0) 4 72 72 08 08 – Fax: + 33 (0) 4 26 68 75 25, E-mail: info@handicap-international.fr, www.handicap-international.fr — Commission paritaire: 1217 H 82537 – ISSN 1633-6240. Imprimé par Altavia à Saint-Étienne.